

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Anne-Marie Dawson

<https://www.cadre21.org/membres/bd2709d719a7fc436083cd28>

Date d'obtention : 2026-05-25 18:39:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode mise en place vise principalement à assurer la protection des élèves.

Mon rôle, tout comme celui des policiers, est distinct, et je tiens à éviter toute intervention qui pourrait nuire ou compromettre la situation.

Lorsque les événements se produisent à l'extérieur de l'école, je ne peux pas intervenir directement.

Toutefois, je m'assure d'en informer la famille et de l'orienter vers le service de police. Je n'ai pas un rôle d'enquêtrice.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je suis responsable de niveau dans une école secondaire et avoir la formation viendrait m'outiller dans mes interventions car je ne connais pas ce phénomène. Je souhaite bien intervenir. Je connais très peu de chose sur la loi en lien avec les sextos. Je désire être conforme.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Sortir la trousse.

À protéger les informations.